

Point de vue 2. M.12.

A propos des marocains de confession juive.

Avec la célébration des Hiloula dans plusieurs villes du Maroc en ce mois de mai, il est utile de rappeler des faits incontestables et utiles par ces temps de toutes les falsifications.

Sans aucune mesure avec ce qui s'est passé à partir e 1939 en Europe de l'Est et en France, les mesures appliquées au Maroc par le régime de Vichy sont totalement différentes de ce qui a été imposé en Algérie et nettement distinctes de ce qui s'est passé en Tunisie.

Malgré la particularité du Maroc vis-à-vis de la Shoah, les marocains de confession juive, comme l'ensemble des marocains, ont subi le choc destructeur de la barbarie du nazisme en Europe. Cette onde dévastatrice a totalement rompu les équilibres antérieurs et a propulsé le Maroc et ses citoyens juifs dans des tourmentes profondes et déchirantes

A la suite de la défaite de l'armée française et la capitulation du maréchal Pétain, la France a imposé, à partir d'octobre 1940, les lois anti-juives à la Tunisie, au Maroc, ses deux protectorats d'Afrique du Nord, et bien évidemment à l'Algérie, sa colonie depuis 1830.

La résidence générale et ses institutions ainsi que les milieux pétainistes et antisémites français se sont employés à faire subir aux juifs les mêmes lois et obligations que celles imposées aux juifs de France.

Il y avait en 1942, sur l'ensemble du territoire, 14 camps d'internement dans lesquels étaient enfermées 4000 personnes dont 500 juifs. Les marocains juifs n'étaient pas enfermés dans ces camps. Fuyant les persécutions du nazisme dès 1939, des juifs de France et d'Algérie, des espagnols républicains, des communistes, des francs-maçons, des gaullistes, des antifascistes allemands, autrichiens, italiens, etc. se sont réfugiés au Maroc.

Les marocains juifs sont enracinés dans le pays depuis plus de 2000 ans, bien avant les phéniciens, les carthaginois, les romains, les musulmans, les arabes, les français et les espagnols. On assimile bien les philistins, dont parle la bible, aux berbères.

Le sultan Mohammed V a pris, dès le 3 septembre 1939, une position franche et courageuse d'appui à la France et d'engagement contre l'Allemagne et les puissances de l'Axe. « *...Je tiens à vous informer que comme par le passé, les israélites restent sous ma protection, et refuse qu'aucune distinction soit faite entre mes sujets.* »

Désormais, les marocains juifs étaient soumis à deux logiques contradictoires et de forces inégales, l'une internationale portée par les conséquences de la Shoah et la création de l'Etat d'Israël et l'autre par la cohésion traditionnelle de la communauté autour de sa mémoire, de ses rites et de ses intérêts économiques et sociaux.

Le protectorat et l'adhésion au mode de vie européen des juifs citadins ont déconnecté une grande partie des juifs de leur ancrage traditionnel et a exercé une attraction déstabilisatrice commuée en hémorragie.

Le dilemme du choix entre deux destins, l'un comme l'autre douloureux, est traumatisant.

Le non-dit ravageur et le silence coupable ont couvert d'un voile pudique cette saignée des années 1947 à 1967. Par pudeur, par orgueil, par hypocrisie, mais également par lâcheté et par peur, les gens ont refoulé ce traumatisme collectif. Avec l'émigration des juifs, villages, des quartiers et des villes ont perdu une partie des leurs. L'effondrement de plusieurs activités, la perte de savoirs -faire ancestraux, la perte d'amis, d'associés et de voisins ont bouleversé des habitudes, des traditions, des secteurs, etc.

Ce n'est pas tant la question de la liberté d'émigrer ou non, vers Israël ou ailleurs, qui est posée ici à proprement parler, que le climat de déstabilisation et de déracinement brutal des communautés - « peuple premier » - du Maroc qui est visé.

Les marocains juifs vivaient dans les villes et les campagnes ; ils ont apporté au Maroc, bien avant 1391 et 1492 avec la « Reconquista » et l'expulsion des andalous, science, savoir, culture, un certain sens du commerce et des affaires et certainement de la richesse.

Ils étaient arabophones, amazighophones ; certains parlaient l'hébreu, beaucoup récitaient leurs liturgies sans parler la langue.

Ils étaient caravaniers, négociants, paysans parmi les paysans, artisans, fonctionnaires, commerçants, notables, savants, voisins, amis, et associés.

Avant la multiplication des écoles israélites, ils fréquentaient les mêmes écoles que leurs compatriotes de confession musulmane.

Comme les autres communautés minorisées, les juifs ont subi des injustices pendant certaines périodes de l'histoire, mais elles ont faibli progressivement.

La modernisation du Maroc, son ouverture sur le monde extérieur plus développé au plan industriel, sa stabilité, la transition vers la sécularisation, vers la culture des droits humains et des libertés citoyennes, ont changé structurellement la société marocaine et le cadre de vie de tous les marocains juifs, arabes, musulmans et amazighs.

Le Maroc où les juifs n'ont pas subi des pogroms aussi graves que sous d'autres latitudes, n'en a pas été moins amputé d'une partie de lui-même, si précieuse pour ancrer une société plurielle, diversifiée et pluriculturelle.

Les civilisations meurent de leur pureté !

Driss KHROUZ.